Le FEDER en Bretagne, c'est par exemple :

- 79 M€ pour le déploiement de la fibre optique
- 15 M€ pour la création d'un quai Energies Marines Renouvelables au port de Brest
- 28 projets de mobilité durable (téléphérique de Brest, pôles d'échanges multimodaux, bus en site propre...)
- 168 projets d'innovation dont 40 de recherche collaborative
- 172 projets de réhabilitation énergétique dans les logements sociaux pour un total de 6 193 logements.



Formation de tuyauteur industriel

© AFPA-Centre de Lorient

Le FEADER en Bretagne, c'est par exemple :

- 4 857 jeunes agriculteurs aidés pour leur installation
- 167 M€ pour la modernisation des bâtiments et équipements agricoles (8 432 dossiers)
- 37 M€ engagés pour le développement des IAA (103 projets)
- 105 M€ consacrés aux mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) et 48 M€ pour l'agriculture biologique
- 11 M€ pour Breizh Bocage et 6,5 M€ pour Natura 2000
- soutien au développement rural (Leader)



Criée d'Erquy

© Office de tourisme d'Erquy



Un cyber-point dans la médiathèque de Plonevez-du-Faou © L'œil de Paco

Le FSE en Bretagne, c'est par exemple :

Près de 186 000 bénéficiaires à ce jour d'actions de formation et d'accompagnement socio-professionnel : demandeurs d'emploi, salariés peu ou pas qualifiés, créateurs d'entreprises, décrocheurs, personnes en insertion.

62 M€ engagés pour le Programme Bretagne Formation et QUALIF Emploi : plus de 20 000 demandeurs d'emploi seront formés dans les secteurs qui recrutent en Bretagne : bâtiment/construction, industrie, tourisme, alimentaire, agro- alimentaire, santé.



Création d'une malterie à Saint-Ave © Région Bretagne/SAGRI

Le FEAMP en Bretagne, c'est par exemple :

- 54 jeunes pêcheurs aidés pour leur installation
- 2 M€ pour l'achat de navires
- 13 M€ pour l'achat d'équipements en aquaculture
- 72 projets en faveur d'une meilleure efficacité énergétique des navires de pêche
- l'ensemble des pays littoraux engagés dans des actions de développement local.







Où en sont les fonds européens en Bretagne ? (2014 > 2020)

Septembre 2022

Plus de 86 % des fonds européens programmés en Bretagne

Innovation, recherche, environnement, énergie, emploi, formation, agriculture, pêche... L'action de l'Union européenne en Bretagne accompagne depuis 2014 plus de **40 600 projets** sur tout le territoire.



Montant prévu pour 2014-2020 et taux de programmation pour chaque fonds

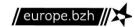
Sur le total de près de 1,2 milliard d'euros alloués à la Bretagne pour la période 2014-2020, 1,06 Md€ de fonds européens structurels et d'investissement (FESI) ont d'ores et déjà été programmés dont plus de 678 M€ payés aux bénéficiaires pour cofinancer des projets en Bretagne. Cette programmation se poursuit à un rythme soutenu. Au printemps 2021, des enveloppes complémentaires ont été attribuées à la Bretagne, sur le FEADER pour les années 2021 et 2022, et sur le FEDER et le FSE pour soutenir la sortie de crise et la relance (volet REACT-EU).

Montants programmés par fonds :

- 440 M€ dans le cadre du fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER)
- 330 M€ dans le cadre du fonds européen de développement régional (FEDER)
- 235 M€ dans le cadre du fonds social européen (FSE)
- 57 M€ dans le cadre du fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (FEAMP).

Le FEDER soutient également des programmes de coopération territoriale européenne (CTE) pour mettre en œuvre des projets de coopération impliquant des acteurs bretons dans les domaines de l'inclusion sociale, de l'innovation, de l'énergie, de l'environnement et du climat et de l'attractivité des territoires. Ce sont ainsi plus de 100 projets de coopération qui ont été approuvés impliquant plus de 150 structures bretonnes pour un montant total de 56 M€ de FEDER.

Aux côtés de ces programmes soutenus par les FESI, les acteurs bretons peuvent bénéficier de programmes sectoriels gérés directement par la Commission européenne, tels qu'Erasmus +, Horizon 2020/Horizon Europe, Europe Créative, Europe pour les citoyens, etc.



Le fonds européen de développement régional (FEDER)

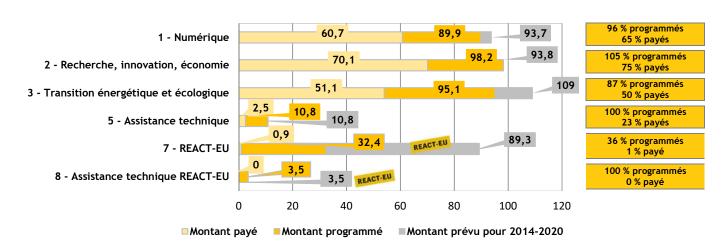
330 M€ d'aides au développement du territoire

Depuis avril 2015, 893 dossiers ont été sélectionnés,

pour un montant total de **330 M**€ sur les 400 M€ prévus pour la période (307 M€ d'enveloppe initiale et près de 93 M€ pour REACT-EU , mis en place pour accompagner la sortie de crise et la relance de la Bretagne).

Le taux de programmation s'élève à 82 % et les paiements à 188 M€. Hors REACT-EU, l'enveloppe FEDER initiale est programmée à 96 % (294 M€).

Les financements accordés hors REACT-EU se répartissent entre le numérique (27 %), le soutien à la recherche, à l'innovation et au développement économique (30 %) et les actions en faveur de la transition énergétique (production d'énergies renouvelables, rénovation thermique des logements et mobilité durable - 29 %).



Le fonds social européen (FSE)

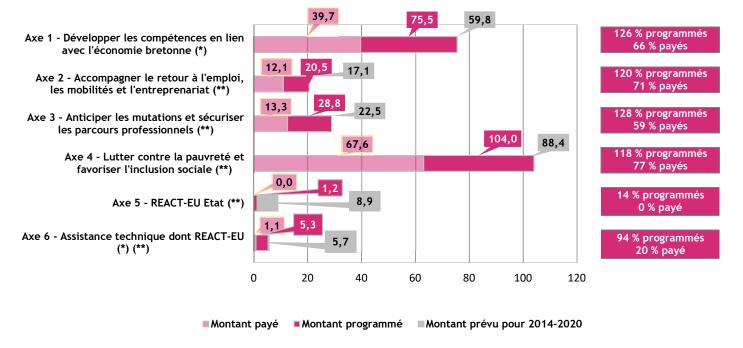
235 M€ d'aides à l'emploi, à la formation et à l'inclusion sociale

Sur les 202 M€ de FSE prévus pour la période comprenant l'abondement 2021-2022, la totalité a été programmée, avec une sur-programmation (116%). Les paiements s'élèvent à 134 M€.

Les actions menées soutiennent l'accès à l'emploi et à la qualification, l'insertion professionnelle et la lutte contre la précarité en Bretagne.

Que ce soit pour les dispositifs gérés par la Région Bretagne (soutien au programme régional de

formation), ou pour ceux gérés par l'Etat, la programmation est réalisée au-delà des enveloppes pour anticiper les sous-réalisations de fin de période.



(*) Géré par la Région Bretagne (**) Géré par l'Etat

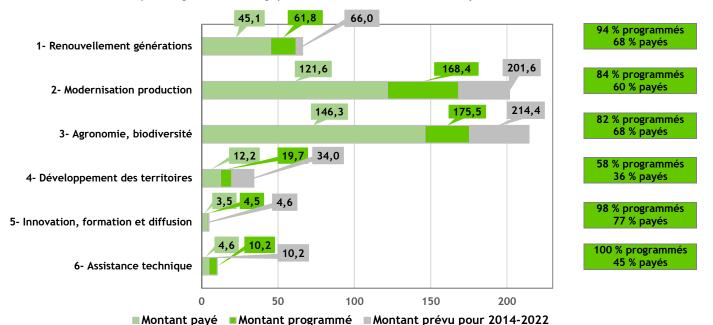
Le fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER)

440 M€ d'aides à l'agriculture et au développement rural

Lancé en janvier 2014, le programme FEADER est programmé à hauteur de **440 M€**. Aux 371 M€ initialement prévus pour 2014-2020, se sont ajoutés 160 M€ pour assurer une transition de 2 ans avec la période de programmation suivante. Le total de FEADER est donc porté à **531 M€**. Le taux de programmation de l'ensemble de cette enveloppe est de 83 %. Les paiements s'élèvent à **333 M€**.

En 7 ans, ce sont plus de 35 400 dossiers qui ont été sélectionnés.

Les dispositifs les plus sollicités concernent le soutien aux investissements dans les exploitations agricoles, les mesures agroenvironnementales et climatiques, l'agriculture biologique et le soutien à l'installation des jeunes.

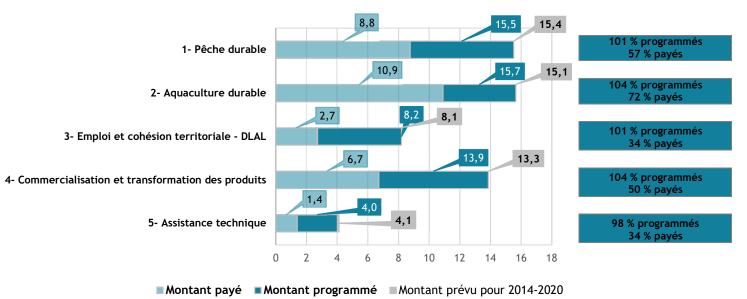


Le fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (FEAMP)

57 M€ pour la pêche et l'aquaculture

La sélection des projets a démarré en mars 2017 ; 805 dossiers ont été retenus pour un montant de **57 M€.** Sur les 56 M€ de la maquette régionale, ce montant représente un taux de programmation de 102 %. Les paiements s'élèvent à **30,5 M€**.

12 mesures régionales (Région Bretagne) sont ouvertes pour aider les jeunes pêcheurs, investir dans de nouveaux équipements, commercialiser et transformer les produits, soutenir les ports de pêche, l'efficacité énergétique et les investissements productifs en aquaculture. Le FEAMP finance aussi les projets de développement local dans les pays littoraux. Les projets bretons peuvent également bénéficier des mesures nationales (Etat): formation, innovation, partenariats entre scientifiques et pêcheurs, protection et restauration de la biodiversité des écosystèmes marins, etc.



Point sur l'avancement des fonds européens – septembre 2022